## **TABLE DES MATIÈRES**

## GROUPES DE TRAVAIL FÉDÉRAL-PROVINCIAL CANADIEN SUR LA JUSTICE POUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS RAPPORT PROVISOIRE

## **NOVEMBRE 1997**

<u>Page</u>
NTRODUCTION2
HISTORIQUE : LA DÉMARCHE ENTREPRISE3
SITUATION ACTUELLE17
Lois provinciales et territoriales relatives aux victimes
Énoncé canadien des principes fondamentaux de justice pour les victimes d'actes criminels24
Les mesures législatives fédérales visant à aider les victimes d'actes criminels
Code criminel 26
La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition32
Services et programmes provinciaux et territoriaux destinés aux victimes
NOUVEAUX PROBLÈMES ET PRESSIONS PUBLIQUES 38
Une Déclaration des droits des victimes 38

La Déclaration des droits des victimes selon le Parti Réformiste	e 40
Rapport du Comité permanent de la justice et des questions juridiques	41
La Déclaration des droits des victimes de MADD	42
Les recommandations de CAVEAT en faveur d'une déclaration droits des victimes	
L'expérience américaine et son influence	46
Initiatives des victimes et initiatives connexes	47
ET MAINTENANT, QUE FAUT-IL FAIRE?	50
La suramende compensatoire	50
La déclaration de la victime	53
Interdictions de publication	56
La journée ou la semaine de sensibilisation aux victimes	58
Rôle du fédéral et des provinces et territoires dans le traitemer victimes d'actes criminels	
Le rôle de la victime dans le système de justice pénale	63
CONCLUSION	65